



## Licence Générale INFORMATIQUE (L3)

[LIEN FRANCE COMPÉTENCES](#)

UFA BAUDIMONT - ARRAS

- **PUBLIC**

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau,

ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

- **PRÉREQUIS Pour préparer la L3 :**

Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 en informatique (DUT informatique, DPCT informatique, BTS SIO, diplôme Analyste programmeur du CNAM, DUT GEII, certains titres AFPA homologués au niveau 5) ou d'un diplôme qui dispense des niveau L1 et L2,

- **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS**

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

Début de la formation septembre

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être

postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

- **OBJECTIFS PROFESSIONNELS**

A l'issue, le/la jeune sera capable de :

Concevoir et développer des applications informatiques (analyse et spécification adaptée, gestion de projet et des bases de données, interface homme – machine, modélisation de problèmes réels, algorithme, choix de langage de programmation et protocoles de tests)

Exploiter, gérer et assurer la maintenance informatique (installation et dépannage de systèmes d'exploitation et matériel informatique, accès et gestion de bases de données distantes, administration de serveurs Web, gestion de parcs informatiques)

Gérer, orienter et argumenter une démarche technico – commerciale (rédaction de recommandations techniques et communication professionnelle plurilingue)

- **PERSPECTIVES POST-FORMATION**

Après la licence possibilité d'intégrer directement le Titre RNCP niveau 6 de concepteur en Architecture informatique ou école d'ingénieur.

L'importante croissance des nouvelles technologies dans la vie de tous les jours a multiplié les besoins en informaticiens, et ce dans des domaines variés : réseaux, télécommunications, études et développement, conseil... Par ailleurs les sociétés de services et les éditeurs de logiciels semblent pratiquer un recrutement permanent

Poursuite possible en Master

CODE RNCP

24514

CERTIFICATEUR

CONSERVATOIRE  
NATIONAL DES ARTS  
ET METIERS

DATE DU JO / BO

24/08/2016

DATE D'ÉCHÉANCE  
DE  
L'ENREGISTREMENT

01/01/2025



# ORGANISATION DE LA FORMATION

## • MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Enseignement et pédagogie active – Travaux dirigés

Rapports écrits et des exposés oraux en français et anglais pour exercer à la rédaction et à la soutenance de leurs travaux.

## • MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles continus

Examen écrit final

Rapport d'activités

Validation totale ou partielle des modules

## • NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 30

## • DURÉE DE LA FORMATION

500 heures d'enseignement

Préparation de la L3: 3e année en cycle de 12 mois

## • PROGRAMME

UTC502 Principes fondamentaux des systèmes d'exploitation 3 3 ECTS

UTC503 Paradigmes de programmation 3 3 ECTS

UTC504 Systèmes d'Information et Bases de données 3 3 ECTS

UTC505 Introduction à la cyberstructure de l'internet 3 3 ECTS

SEC101 Cybersécurité : référentiel, objectifs et déploiement 3 3 ECTS

GDN100 Management de projet 3 3 ECTS

ANG 300 Anglais professionnel 3 3 ECTS

UTC501 Outils mathématiques pour informatique 3 3 ECTS

NFP121 Programmation avancée 3 3 ECTS

RSX101 Réseaux et protocoles pour l'Internet 3 3 ECTS

## • TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 8075 € 00. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

## • ENTREPRISES

Service informatique des entreprises

SSII

Société d'édition de logiciels

## • ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation

Service handicap du CFA Jean Bosco :

handicap@cfajeambosco.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco :

mobilité@cfajeambosco.fr

## • TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

2024

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	Taux de poursuite d'études
NC	NC	NC	NC

\*NC Non Concerné

## • VALEUR AJOUTÉE:

Semaine professionnelle

Projets pédagogiques



## COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573

62008 ARRAS Cedex

03 21 16 18 00

**EXPERT MISE EN  
RELATION SERVICE  
DÉVELOPPEMENT  
A DU SECTEUR :**

Katia SAUS

**SERVICE  
DÉVELOPPEMENT  
UFA BAUDIMONT**

Ségolène MASSEUS